

Procès- Verbal du Bureau Régional Exceptionnel du 22 Septembre 2008

Présents : C. AUGER, Président

MM. ANDRE-COLLET-LE DUR-MAZZUCOTELLI-MISSER-RAT-SAINTRAPT- Mme BETHOUX -

Excusés : Ch DEVILLARD- D. SIBOT et A. SAVIGNY

➤ **Ouverture de séance** – Christian AUGER

Le Président remercie les membres du bureau pour leur présence à cette réunion exceptionnelle. Elle se justifie pour des décisions importantes à prendre. Il excuse D.SIBOT qui suit des examens à l'hôpital.

Cas L. FABO :

Ce jeune homme pensionnaire du Pôle Masculin pose certains problèmes aux responsables.

- Retard de 48 heures lors de la rentrée au pôle
- Un soit disant membre de sa famille s'est présenté vers 22h00 au CREPS pour venir le chercher. Refus par manque d'autorisation parentale. Cette personne est revenue le lendemain matin avec une autorisation. Ludovic s'est rendu à Pau pour faire un essai au centre de formation. D.ALLARD est entré en contact avec ses collègues faisant état de la situation, ces derniers ont donc remis Ludovic au train.
- L FABO cherche donc à aller évoluer dans une équipe évoluant en championnat de France jeunes cadets, alors qu'il est censé évoluer à Levallois en minimes France. Il est à noter qu'il n'est toujours pas licencié.

Après un tour de table, les membres présents sont d'accord pour ne pas le garder au pôle, cependant une entrevue préalable avec les parents semble nécessaire. Elle est fixée le samedi 27 septembre à la Ligue en présence de C. AUGER- M.RAT et D.ALLARD

Accord du Bureau.

Clubs émergents :

Le Conseil Régional nous a demandé de communiquer le nom d'un club féminin correspondant aux critères du dispositif. Un courrier a été envoyé aux clubs de Nationale 2. Seuls Franconville et Aubervilliers ont répondu.

Il est évoqué le cas de Champigny dont le dossier avait été envoyé il y a 2 ans. Entre temps Champigny a souhaité être intégré en Nationale 3 et donc ne correspond plus aux critères choisis.

MF BETHOUX responsable du RSCC estime qu'elle n'est pas en position pour présenter une nouvelle candidature.

M. SAINTRAPT après avoir étudié les deux dossiers pense que celui présenté par le BC Franconville PB est le plus à même d'être présenté.

Le Président C. AUGER s'abstenant les membres du bureau présents donnent leur accord.

Forfait Saint Ouen l'Aumône en PEF : Jean Michel ANDRE

Le Président du club JF GEORGES, pour des raisons de restrictions budgétaires au niveau du club omnisport a décidé de déclarer forfait. Les joueuses ont fait parvenir un courrier à la ligue pour faire connaître leur désaccord et se disent prêtes à disputer ce championnat sans subvention de la part du club.

JM ANDRE précise que le championnat a commencé ce week-end et qu'à ce jour aucune des joueuses signataires du courrier ne sont licenciées.

Après que C.AUGER se soit entretenu téléphoniquement avec JF GEORGES le Bureau décide d'entériner le forfait et de ne pas remplacer cette équipe.

Le Secrétaire Général fera la réponse.

OTM :

Le stage de recyclage s'est déroulé hier au CDFAS. La matinée a consisté en des échanges sur l'application du barème Fédéral en championnat de France, alors que le régional était jusqu'alors utilisé. Ce

changement est du à une décision du Comité Directeur de Février 2008, faisant suite à des réclamations de clubs.

52 OTM sur 67 étaient présents. Après de nombreux échanges en présence de C.AUGER et de T.COLLET, il a été décidé d'un vote à bulletin secret, la question était : êtes vous pour la suspension d'activité ?

Résultat : 52 votants - Pour 50 – 1 abstention – 1 blanc.

Les OTM Haut Niveau, non concernés par cette tarification se déclarent solidaires.

T. COLLET a sollicité son homologue de Champagne Ardennes pour la mise à disposition d'OTM, solution éventuellement envisageable. Y. MAININI est informé de la situation.

Il est décidé d'informer les clubs concernés par les désignations d'OTM et les inviter à prendre des dispositions. (Voir articles 20 des règlements sportifs des championnats de France et article 32 des règlements sportifs types des Ligues) Cela représente 40 équipes.

Concernant l'OPEN féminin, C.AUGER rappelle que nous sommes partenaires de l'évènement et que le « Conseil Régional également partenaire » verrait d'un mauvais œil l'absence d'officiels. Il est donc demandé à C.PRINCELLE de faire le nécessaire pour que les rencontres soient couvertes.

Prochain Bureau le lundi 29 Septembre.

Séance levée à 21h30.

Le Secrétaire Général
Raymond LE DUR



Le Président
Christian AUGER